



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 24/11/2023

Votre annonce n°23-165077 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

Avis de marché

Département(s) de publication : 17
Annonce No 23-165077

I. II. III. IV. V. VI.

FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur :
COMMUNE DE SAINTE MARIE DE RE
Type de Numéro national d'identification :
SIRET
N° National d'identification :
21170360800011
Ville :
Sainte Marie de Ré
Code Postal :
17740
Groupement de commandes :
Non

Département(s) de publication : 17

SECTION 2 : COMMUNICATION

Lien vers le profil d'acheteur :
<https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation :
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :
Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :
Non
Nom du contact :
Direction générale des services
Adresse mail du contact :
info@saintemariedere.fr
Numéro de téléphone du contact :
+33 546304947

SECTION 3 : PROCEDURE

Type de procédure :
Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
- Lettre de candidature : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants si besoin ; - Pouvoir : Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants) ; - Déclaration sur l'honneur : Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Situation de redressement judiciaire : Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés ;
capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
Pour la présentation des éléments de leur candidature, les candidats pourront faire usage des formulaires DC1 et DC2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :
- Description des moyens techniques : Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du contrat public ; - Une note sommaire indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier. - Références de

prestations similaires : Une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes.

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

15 décembre 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Autorisée

Réduction du nombre de candidats :

Non

Possibilité d'attribution sans négociation :

Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes :

Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

Critères d'attribution :

- Performance en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté (note sur 50 points). - Valeur technique (note sur 30 points). - Le prix, montant annuel présenté dans l'acte d'engagement (note sur 20 points)

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché :

Entretien des espaces verts et de l'espace public

Code CPV principal

Descripteur principal : 77310000

Type de marché :

Services

Description succincte du marché :

prestations pour l'entretien des espaces verts et de l'espace public sur la Commune de Sainte Marie de Ré. La durée du présent marché court à compter de sa notification jusqu'au 31/12/2024. Il est ensuite renouvelable deux fois pour une période d'un an, sans pouvoir excéder le 31/12/2026.

Lieu principal d'exécution du marché :

Sainte Marie de Ré

Durée du marché (en mois) :

36

Valeur estimée (H.T.) :

Valeur entre :

et :

La consultation comporte des tranches :

Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :

Non

Marché alloti :

Non

Mots descripteurs : Espaces verts

SECTION 5 : LOTS

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visite obligatoire :

Non

Autres informations complémentaires :

Financement sur fonds propres (budget principal). La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché par mandat administratif dans le délai global de paiement de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par les services de la personne publique contractante. En cas de dépassement de ce délai, les intérêts moratoires seront calculés à partir du taux de refinancement de la BCE en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires auront commencé à courir, augmenté de huit points. Forme juridique du groupement : Le présent marché sera conclu soit avec un entrepreneur unique soit avec des entrepreneurs groupés solidaires. Chaque opérateur économique ne pourra remettre d'offre, pour un même marché, en agissant à la fois en qualité d'opérateur économique individuel et de membre d'un groupement. Toutefois, il pourra participer à plusieurs groupements. Une attention particulière sera portée aux clauses sociales et environnementales qui seront notées dans le document remis par les entreprises. En effet, la mairie de Sainte Marie de Ré souhaite privilégier les entreprises qui produiront des éléments particuliers concernant le caractère social ou environnemental de leur proposition, et qui prendront en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et de progrès social. La proposition remise sera attentivement étudiée sous l'angle des mesures proposées en termes d'insertion sociale et professionnelle des publics dits en difficulté. Délai minimum de validité des offres : 90 jours Unité monétaire utilisée : l'euro. Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : le français. Instance chargées des procédures de recours / de médiation : Tribunal administratif de Poitiers (15, rue de Blossac - 86000 Poitiers) Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé pré-contractuel conformément à l'article L. 551-1 du code de justice administrative pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'union européenne (Joue) (ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat) ou de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. Les contrats dont la passation n'est pas soumise aux procédures formalisées peuvent échapper au référé contractuel, si le pouvoir adjudicateur publie au JOUE son intention de conclure le contrat (avis ex ante volontaire) et observe un délai de 11 jours entre cette publication et la signature du contrat. La même exclusion s'applique aux marchés passés sur le fondement d'un accord-cadre ou d'un système d'acquisition dynamique, si l'acheteur envoie aux titulaires la décision d'attribution du contrat et observe un délai de 16 jours (11 jours en cas d'envoi dématérialisé), entre cet envoi et la signature du marché.- recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité de ce contrat ou de certaines de

ses clauses, assorti le cas échéant de demandes indemnitaires, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriée.

Date d'envoi du présent avis :

24 novembre 2023

Éléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21170360800011

Libellé de la facture : COMMUNE DE SAINTE MARIE DE RE 32 rue de la République, F-17740 Sainte Marie-de-Ré.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 15 décembre 2023

Objet de l'avis : Entretien des espaces verts et de l'espace public

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINTE MARIE DE RE

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux , Environnementaux 



ACCR4507177



> Informations légales